

### Votre contact

**Christine DUJARDIN**  
**03.20.72.17.15**  
[cdujardin@ffb5962.fr](mailto:cdujardin@ffb5962.fr)

### Durée

1,00 jour(s) -7:00 heures

### Coût

390 €HT/stagiaire

### Public

Toute personne en charge de la gestion des contrats d'assurance construction

### Prérequis :

Avoir des connaissances en droit des assurances construction

### Moyens pédagogiques et supports

Un support de cours numérique sera remis à chaque participant : l'apport théorique est toujours agrémenté d'exemples pratiques.

### Evaluation

Réalisée tout au long de la formation par le formateur

### Intervenant :

Jean Francis BINET  
Consultant et formateur en assurance construction

### Objectifs de la formation

- Maîtriser les dernières actualités en assurance construction afin d'adapter ses pratiques en matière de gestion des risques et contentieux

### Programme

*Le formateur analyse la jurisprudence récente et les dernières évolutions normatives en droit de la construction pour vous proposer un contenu actualisé*

- **Liste des thèmes susceptibles d'être abordés en fonction des dernières actualités :**

- Les travaux/ouvrages soumis à l'obligation d'assurance
- Les existants exclus et soumis à obligation d'assurance
- L'assurance Dommage Ouvrage (DO)
- Réception Travaux
- Activités garanties
- Garantie de Parfait Achèvement
- Garantie de Bon fonctionnement
- Garantie Décennale
- Eléments d'équipement Indissociables
- Eléments d'équipement Dissociables
- La responsabilité pour les dommages immatériels et intermédiaires
- Troubles Anormaux de Voisinage ?
- Recours entre Coobligés
- Responsabilités du Maître d'ouvrage
- Responsabilités de la Maîtrise d'œuvre
- L'assurance dans le cadre d'une relation de Sous-Traitance
- Garantie des vices et défauts de conformité apparents (VEFA)
- Exclusions
- Expertise
- Prescriptions
- Fait Dommageable/Réclamation
- Responsabilité des ouvrages jusqu'à la réception (art 1788cc)
- Preuve de l'Assurance
- Non-Conformité DTU sans désordre
- L'action directe du maître de l'ouvrage à l'encontre de l'assureur de l'entreprise